

Plan d'action SPPUQTR 2025-2026

Actions du comité exécutif

- Maintien des responsabilités régulières ;
- Vigie sur l'application de la convention collective 2022-2027 ;
- Chantier institutionnel sur les structures de la gestion académique.

Relations de travail (VPRT/VPAS)

- Identifier et négocier les articles de convention collective qui seront touchés par les changements liés au Chantier ;
- Explorer des moyens pour favoriser la résolution des conflits en lien avec le climat de travail et les conflits d'intérêts ;
- Poursuivre les travaux du comité bipartite sur les dégagements d'enseignement (VPAS et VPSC) ;
- Poursuivre les travaux sur le Plan des effectifs.

Affaires universitaires

- Assurer la préparation et le suivi du dossier du Chantier
- Déployer et coordonner le comité syndical du Chantier
- Organiser les rencontres conjointes des membres professeur.es de la Commission des études et du Conseil d'administration de l'UQTR.

Services à la collectivité

- Déployer et analyser le sondage sur les préférences des professeur.es sur les activités offertes par le Syndicat ;
- Organiser les rencontres des sous-comités pour souligner les prises de retraite.

Secrétariat

- Traduire les obligations de la Loi 25 en règles internes syndicales, afin d'assurer la protection des renseignements personnels des membres, tout en respectant la mission du Syndicat;
- Coordonner les activités en lien avec le processus de promotion 2026;
- Mobiliser et accompagner les membres du conseil syndical ;
- Revoir les principaux moyens de communication du Syndicat ;
- Réviser les *Statuts* et règlements du Syndicat.

Trésorerie

- Assurer la vigie des impacts financiers du Chantier.

Présidence

- Superviser et coordonner les travaux du Chantier ;
- Développer et solidifier les liens avec les parties prenantes et autres organisations ;
- Initier les travaux entourant la négociation du renouvellement de la convention collective.